



Dossier N°2

Attribution d'un emplacement ouvert
dépendant du domaine public
au marché municipal de Papeete « Mapuru a Paraita »

SECTEUR *COURONNES* : GALERIE RUE DES HALLES

Propose :

Un (1) emplacement journalier dit stand ou étal de vente

Situation : A l'extérieur du marché, sur la galerie couverte rue des Halles

Dimensions : Etal de 1 mètre linéaire (ml).

Type d'autorisation : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public de type journalière (payable et renouvelable chaque jour) sur décision unilatérale.

Tarif : 550 francs FCFP par ml par jour

Important : Pour cet emplacement **SEULS** les créateurs artisans des métiers et activités en confection d'art floral seront acceptés.

Documents joints au dossier :

- Fiche d'inscription
- Cahier des charges
- Liste des documents pour la constitution du dossier

Direction du Marché Municipal « Mapuru a Paraita » (DMM)

Dossier à déposer au plus tard le lundi 14 septembre 2026 à 12h
à la Direction du Marché municipal (DMM)

Pôle Administratif

Marché Municipal (1er étage) - Papeete – BP 106 – 98713 Papeete

☎ : 40 43 67 15 - courriel : dmm.adm@villedepapeete.pf

A REMPLIR PAR LE CANDIDAT :

Nom : Nom d'Epouse.....

Prénoms :

Date & Lieu de naissance :

Adresse géographique du domicile :

.....

Adresse B.P (obligatoire) :Secteur Postal :

Adresse courriel :@.....

Tel. (Domicile) : Portable :

Site internet/Facebook :

Formations(s) / Diplômes obtenus en lien avec le secteur d'activité à joindre au dossier:

.....

Activité professionnelle :

Expérience

professionnelle :

.....

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE :

Forme juridique : PERSONNE PHYSIQUE ou PERSONNE MORALE (entourer la forme juridique qui vous correspond)

Nom ou Raison sociale :

N° Tahiti actif :N° Registre commerce (K) :

Activités déclarées sur la patente et identifiées par

l'ISPF :

Enseigne Commerciale :

Type de produits à la vente

.....

ENGAGEMENT DU CANDIDAT :

Je soussigné (e),être de nationalité française, ayant la capacité de faire du négoce ou d'exercer une profession, un art ou un métier et de résider en Polynésie française. Je déclare sur l'honneur que les informations mentionnées ci-dessus sont exactes et sincères et que je jouis de mes droits civiques et de la capacité juridique. Je déclare ne pas être employé par l'administration. J'autorise la commune de Papeete/direction du marché à communiquer les informations me concernant en cas de besoins (manifestations diverses, statistiques...)

J'atteste que mon entreprise ne fait pas l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire et n'est pas en état de cessation de paiement.

Je m'engage à informer immédiatement la commune de Papeete de toute modification de ma situation qui serait en contradiction avec les déclarations et engagements précités, ou de tout empêchement rendant impossible la conclusion ou la continuation du contrat.

Fait à..... le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Pièces obligatoires au stade de la candidature :

1. 1 fiche d'inscription dûment remplie
2. 1 lettre de motivation
3. 1 copie de la pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
4. 1 acte de naissance de moins de 3 mois
5. 1 photo d'identité récente
6. 1 copie du justificatif du domicile (facture d'électricité ou de télécommunication ou d'eau etc) daté de moins de 3 mois
7. 1 copie du justificatif du N° Tahiti avec copie de la situation au répertoire des entreprises à jour /ISPF
OU Copie du récépissé de l'annonce faite par l'Imprimerie officielle (immatriculation d'entreprise)
8. 1 copie du justificatif de disposer d'une boîte postale à son nom ou en suscription ;
9. 1 copie du diplôme et/ou attestation du candidat dans le secteur visé ;
10. 1 pressbook contenant les photos de tous vos types de créations afin de montrer l'éventail de vos produits.

Pièces facultatives :

- 1 copie de la carte d'agrément d'artisan traditionnel / expert (Service de l'artisanat traditionnel /Loi de pays n°2022-14 du 04 février 2022 et l'arrêté n°479/CM du 31 mars 2022 et son annexe 1) – artisanat traditionnel ;
- 1 copie du diplôme ou attestation de formation en lien avec l'activité concernée.

Important : Le candidat doit être en capacité de présenter les originaux de ces pièces. Tout dossier incomplet sera considéré comme non éligible et ne sera pas présenté à la commission d'attribution.

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR AVANT LE DEMARRAGE DE L'ACTIVITE SOUS PEINE DE CADUCITE OU DE RESILIATION DE L'AUTORISATION D'OCCUPATION :

1. 1 attestation d'assurance couvrant tous les risques potentiels liés à l'activité et garantissant obligatoirement la responsabilité civile.
2. 1 copie de l'Extrait K ou Kbis (Entreprise de type personne physique ou morale) correspondant à l'activité visée par l'annonce (délai de 3 mois)

Dispositions relatives aux données personnelles :

La Direction du Marché municipal, en sa qualité de responsable de traitement, s'engage à collecter et traiter les données à caractère personnel directement auprès des candidats, exclusivement aux fins d'instruction et d'attribution des emplacements au sein du Marché municipal. Ces traitements sont réalisés dans le respect des dispositions juridiques applicables en Polynésie française, et notamment du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) ainsi que de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les données personnelles renseignées dans le formulaire d'inscription ainsi que les pièces justificatives demandées sont obligatoires. À défaut de transmission de ces éléments, la Commune ne pourra instruire la demande.

Les données sont destinées exclusivement à la Direction du Marché municipal – Pôle Administratif – pour l'étude du dossier. Elles sont conservées pendant toute la durée de l'instruction du dossier et, en cas d'attribution d'un emplacement, pendant toute la durée légale de conservation applicable après la cessation de l'activité. Pour les dossiers non retenus par la commission d'attribution, les candidats en seront informés et pourront récupérer leur dossier auprès de la Direction du Marché municipal dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification. À l'issue de ce délai, les dossiers non récupérés seront détruits. Conformément à la réglementation en vigueur, toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et, le cas échéant, d'opposition au traitement de ses données. Ces droits peuvent être exercés :

soit par courrier adressé à la Commune de Papeete, soit par courrier électronique auprès du Délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse suivante : dpo@villedepapeete.pf.

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION/DMM - dépôt du dossier par le candidat

N°2026-CAOT2/D2/Candidat

Réceptionné par :

Tampon de la commune et signature :

Le :à..... dans le respect du délai de restitution du dossier

Important : Le candidat doit être en capacité de présenter les originaux de ces pièces.

- ☐ 1 fiche d'inscription dûment remplie
- ☐ 1 lettre de motivation
- ☐ 1 copie de la pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- ☐ 1 acte de naissance de moins de 3 mois
- ☐ 1 photo d'identité récente
- ☐ 1 copie du justificatif du domicile (facture d'électricité ou de télécommunications ou d'eau etc.) daté de moins de 3 mois
- ☐ 1 copie du justificatif du N° Tahiti avec copie de la situation au répertoire des entreprises à jour /ISPF
OU Copie du récépissé de l'annonce que l'Imprimerie officielle fait ou fera paraître après instruction au RC ;
- ☐ 1 copie du justificatif de disposer d'une boîte postale à son nom ou en suscription ;
- ☐ 1 pressbook contenant les photos des types de créations afin de montrer l'éventail des produits proposés.
- ☐ 1 copie de l'extrait K ou Kbis (entreprise de type personne physique ou morale) en rapport avec le secteur d'activité (possible de remettre avant le démarrage de l'activité) ;

☐ Dossier complet ☐ Dossier incomplet ☐ Dossier rendu au candidat le

Dossier suivi par :

Visa et observations du Responsable Pôle Administratif :

Visa et observations de la Directrice :

☐ Dossier éligible ☐ Dossier non éligible

Si le dossier n'est pas éligible

☐ Restitué au candidat le ☐ Détruit le.....

Observations des membres de la Commission d'attribution :

Décision de la commission :

Réponse au candidat

Appel téléphonique : date..... agent

Courriel : date..... agent

Courrier réponse (références) :